

Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique

Thématique 2 : « Renforcer la résilience de l'agriculture dans une approche globale en agissant notamment sur les sols, les variétés, les pratiques culturales et d'élevage, les infrastructures agroécologiques et l'efficacité de l'eau d'irrigation »

Contribution de la FFP

1/ Quels impacts majeurs liés au changement climatique anticipez-vous pour vos filières de l'amont à l'aval ?

Le changement climatique aura pour conséquence la nécessaire adaptation des végétaux et des milieux aux changements climatiques constatés, les problèmes liés à l'eau (déficit, inondations...) et l'appauvrissement des sols inhérents à la qualité des eaux et ressources en eaux potables, la multiplication d'îlots de chaleur.

Pour la filière cela devra représenter une **diversification de la palette végétale** à planter de manière à choisir des essences qui résistent aux épisodes de chaleur comme aux événements pluvieux plus violents, peu exigeants. Concrètement cela impliquera un changement de la palette végétale dans les projets, la réalisation de nombreux tests in situ, la réflexion à des nouvelles associations végétales. Également de réelles transformations de l'approche de végétalisation dans les projets sont à prévoir, avec une **augmentation des densités et du nombre d'arbres dans les projets**, d'ombrages des espaces publics ; une **réflexion sur l'infiltration et le stockage des eaux pluviales** redimensionnées pour répondre à des événements pluvieux importants ; la recherche et le choix de matériaux drainants innovants pour les revêtements de sols pour infiltration et confort d'été et infiltration de l'eau sur site et renvoi dans les espaces plantés. Enfin la recherche et l'utilisation de matériaux albédo fort ainsi que le réemploi de matériaux de sols et phytoremédiation pour limiter le bilan carbone matériaux.

2/ Quels sont les leviers amont et aval que vous pensez/souhaitez mobiliser pour y faire face ?

Une sensibilisation des élus et politiques sur le nécessaire changement de paradigme et d'image des aménagements capables de répondre aux défis de la transition écologique que le paysagiste concepteur peut orchestrer.

Historiquement les formations des paysagistes concepteurs sont issues du Ministère de l'Agriculture (deux Ecoles nationales - Versailles et Angers - sont encore liées à ce ministère). **Les paysagistes possèdent un héritage fort des questions agricoles et une connaissance approfondie des territoires.** Ainsi ils peuvent réaliser un travail en amont sur le paysage et l'agriculture et sur les paysages agricoles. Les paysagistes travaillent avec les mesures agroenvironnementales, des ateliers d'animation, de sensibilisation et de recommandations

pour proposer des planifications, des projets de paysage qui permettent de retrouver une complexité des paysages agricoles : réintroduction de la trame verte dans l'espace agricole, les bocages, bosquets, pour garantir une continuité écologique, pour limiter l'érosion des sols, un ensemble d'actions en amont de la production, pour protéger l'espace agricole et que cela participe à l'aménagement du territoire.

Interdisciplinarité nécessaire : il faut multiplier les liens entre les chercheurs d'autres disciplines et les paysagistes, avec Plantes et cités et les études et expérimentation (R&D), pour parvenir à une palette végétale adaptée, l'adaptation des modes de gestion, gestion de l'eau par infiltration, protection des sols fertiles... Multiplier les rencontres et les échanges avec les pépinières, des filières de recyclage pour modifier nos modes de travail et de conception. Réalisation avec des entreprises des TP de prototypes sur des transformations des produits existants.

3/ Quels sont les besoins que vous identifiez pour accompagner cette nécessaire transition ?

Bien connaître la palette de végétaux aujourd'hui, en fonction du climat et des types de sols pour prévoir les risques, faire des simulations et projections à réaliser pour que toute la filière s'adapte. **La filière a besoin d'un outil national qui cartographie les palettes végétales par essence et par région.**

Agir sur les mesures agroenvironnementales de la PAC qui sont souvent quantitatives et non qualitatives (remise des haies en mode linéaire) : les dimensions paysagères sont à intégrer de manières complémentaires et incitatives.

Avoir accès à la recherche sur les matériaux innovants, en technosols et phytoremédiation, avoir accès à des fiches d'exemples de démarches, de projets. Partager les informations sur tout ce qui se prépare, se teste et inviter les MOA, les villes et les élus à tester, à expérimenter.... (par exemple des matériaux recyclés)

Etablir des partenariats avec les producteurs de végétaux.

4/ Quels risques, quelles menaces, points d'attention ou conditions souhaitez-vous signaler ? Y a-t-il des opportunités à saisir ?

- Risques

Poursuivre sur des mauvaises habitudes d'aménagement concernant les sols, les choix des essences, les modes de gestion, la gestion de l'eau... Ne pas aborder ces questions, ou mal les aborder en amont comme en aval (planification, plans de gestion...). L'adaptation est indispensable au maintien du végétal.

Augmenter le décalage entre les intentions vis-à-vis des sols, de l'eau, de la biodiversité, et leur mise en œuvre sur le chantier puis leur entretien futur, fautes de réelle transversalité des compétences. L'interface eau/sol/végétation reste encore trop mal maîtrisée, malgré des compétences avérées dans chacun de ces domaines d'expertises pris séparément.

- Points d'attention

Des études manquent sur les prévisions précises par région sur les essences ; une vigilance particulière doit être portée sur les végétaux allergènes ou invasifs.

- Opportunités

Il faut que planter une haie ne soit pas qu'une contrainte pour les agriculteurs. Les paysagistes utilisent les outils de la PAC mais en y intégrant une conscience écologique et paysagère.

Aujourd'hui les paysagistes interviennent sur des parcelles privées : il faudrait à l'avenir pouvoir travailler avec les agriculteurs sur comment adapter ce rapport au climat et biodiversité, sans oublier les données économiques. **Nécessaire commande des donneurs d'ordres, des ministères, DREAL, commande publique, pour aider les agriculteurs.** Les paysagistes sont en quête de missions, peuvent participer aux équipes de conseil (type Ateliers Flash sur problématiques agricoles).

Les agriculteurs devront accepter d'abandonner certaines cultures : les paysagistes peuvent les aider **à adapter et recomposer leur territoire** : ombrages et fraîcheur pour animaux, rétention des sols et de l'eau, agrémentation de l'eau. Il ne s'agit pas d'esthétique mais de mettre du sens par de l'ancrage et de l'incarnation au sol.

En ce qui concerne la ressource en eau et l'irrigation, il s'agit de veiller à différencier les réponses en fonction des réalités climatiques de chaque région : la question des retenues d'eau collinaires entraîne déboisements et problème du partage de l'eau (usage uniquement agricole). **Nécessaire solidarité de la ressource en eau** : possibilité de complément de revenus si envisagé pour agrotourisme

Pour limiter l'étalement urbain, zéro artificialisation nette : dans les documents d'urbanisme préservation de la surface. Pour cela **intervention sur les lisières entre urbain et espaces agricoles** : création d'espaces pédagogiques, avec usages urbains (zone de rencontres agriculture/campagne ; zones de ventes, récupérations de eaux de pluie, promenade, etc.) avec desserte agricole pour empêcher les conflits.

Favoriser le développement raisonné de l'agriculture urbaine : interventions des paysagistes sur réserves d'agriculture urbaine proche des bâtis, en relation directe et physique entre les habitants et le territoire, avec des projets et études pratiques concernant l'irrigation et la gestion des eaux pluviales en ville. Permet développement des circuits courts, de dégager du terrain, de recomposer la ville dans cette production. La maîtrise du foncier reste l'enjeu : en bordure de l'urbanisation le foncier est trop cher. La réserve foncière doit être publique.

Favoriser des modes de gestion ayant recours à l'écopâturage en lien avec des éleveurs (fermes urbaines, exploitation agricole péri-urbaine, éleveurs...) : gestion écologique des parcs, production de biodiversité, sensibilisation et pédagogie.

5/ Quelles orientations envisagez-vous pour la feuille de route de votre filière ?

Formation en amont et en aval : sensibilisation des collectivités à ces évolutions et formation initiale et continue des paysagistes-concepteurs aux producteurs, gestionnaires et entreprises de paysage, en matière de génie-écologique, de gestion de l'eau, de sols fertiles, etc.

Liens à tisser et communication auprès des élus et politiques sur la filière et les objectifs qu'elle peut aider à atteindre, notamment dans la **modification des documents d'urbanisme : intégration des questions climatiques dans la planification, la règlementation et les outils** (PLUI, SCOT, plans de paysage...)

Lien avec la recherche et mise en place de réseaux interdisciplinaires et d'outils de filière. Sensibilisation de toute l'interprofession par la **mise en lumière des projets exemplaires et novateurs**

Penser le paysage agricole de demain en protégeant les sols des exploitations : maintenir les prairies humides (et non pas uniquement en cultures) ; fragmenter les haies (proposer variétés de végétaux pour retenir les sols, assainir l'eau, etc.) ; améliorer la qualité des sols par le travail en bio ou avec le moins possible de pesticides + techniques de retournement des sols (labours) ; favoriser la qualité de l'eau en prônant les cultures bio qui maintiennent une eau propre qui s'infiltré dans les sols.

Que l'agriculture soit plus en lien avec la morphologie du lieu et ses caractéristiques (ex. adaptation des cultures à un climat pour qu'il n'y a pas besoin d'eau ; travail en fonction du sol, des pentes de l'érosion, etc.). **Développement de l'agroécologie et l'agroforesterie.**

Favoriser projets d'aménagements agricoles où, avec les agriculteurs et élus ruraux, on repense le parcellaire agricole, les chemins, en proposant une réponse économique également tournée vers le tourisme (écotourisme) pour recomposer un paysage avec du sens. **Les paysagistes peuvent, grâce au projet de paysage (planification) et leur rôle de médiation participative, agir sur la valorisation des produits de la filière au service de l'aménagement des territoires, en particulier du cadre de vie.**

Bibliographie sélective

- Rémi Janin, Prix Spécial du Grand Prix National du Paysage en 2016 : projet mixte agricole
- Lydia et Claude Bourguignon, « Manifeste pour une agriculture durable », éd. Actes sud, 2017
- Lydia et Claude Bourguignon, « Le sol, la terre et les champs : pour retrouver une agriculture saine », éditions Sang de la Terre (2010).
- Guide sur la gestion des eaux pluviales en ville, IFLA Europe, https://www.iflaeurope.eu/assets/docs/Stormwater_Management_wm_FRA_WEB_Sep21.pdf
- Collectif, ss la direction de Xavier Guillot : « Espace rural et projet spatial », éd. Université de St Etienne
- Collectif, Les Carnets du paysage n°36 « Energie », éd. Actes Sud/ENSP
- Collectif, « Paysages de l'après-pétrole, 7 expériences européennes », Ed Le Moniteur
- Bertrand Folléa, « L'archipel des métamorphoses », éd. Parenthèses `Cécile Claveirole, « La transition agroécologique. Défis et enjeux », publication du CESE
- Collectif, « Paysages de l'après-pétrole », éd. Passerelle
- Collectif, ss la direction d'Ariella Masbounji, « Projets urbains durables. Stratégies », éd. Le Moniteur
- Agence TER, « 357.824 ha de paysages habités » éd. Ante Prima AAM éditions
- Collectif, "Archiscopie 19, Ville-Nature », éd. Cité de l'architecture et du patrimoine
- Collectif, "Une ville verte. Les rôles du végétal en ville », éd. Quae
- Collectif Volubilis, « Jardiner le monde. Les nouveaux paysages de la biodiversité », éd. Wild Project
- Collectif, « Le paysage en préalable. Michel Desvigne Grand prix de l'urbanisme », éd. Parenthèses
- Franck Jault Alain Divo, Traité d'écopaysage, gestion écologique des parcs, jardins et paysages production de biodiversité, éd. Infographie Et Paysage